



Fiche technique N° TB0062
27-05-2015

Annule et remplace les éditions
précédentes

**Application après préparation
sur supports conformes au D.T.U. 59.1**

MAÇONNERIES NEUVES OU ANCIENNES :
BETON RAGRÉE - ENDUIT DE CIMENT -
PARPAINGS - FIBROCIMENT - BETON
CELLULAIRE - MORTIER - BRIQUES
ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES -
GLYCÉROPHALIQVES - ACRYLIQUES

THELEXTER

Peinture décorative pour façades
(classe D2)

EXTÉRIEUR

6 à 8 m²/L

Fonction :

Peinture décorative pour façades (classe D2 – film mince).
Formulée à base de résine Pliolite® (trademark of Omnova).

Classification : NF T 36-005 : I 7b1
NF P 84-403 : Classe D2
NF EN1062-1 : G3E3S1W1A0C0

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales (*fonds de maçonneries et anciennes peintures en bon état*).

Qualités dominantes :

- **Insaponifiable :** s'applique sur maçonneries neuves (fonds alcalins).
- **Imperméable :** protège efficacement contre les eaux de pluie.
- **Microporeuse :** respecte l'hygrométrie du support.
- **Reste propre plus longtemps** en milieu urbain pollué.

Caractéristiques pratiques :



= 6 à 8 m²/L (selon le support)



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat
- **Rendement en surface :** de 6 à 8 m²/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,45 à 1,55
- **Extrait sec (pondéral) :** 65 à 69 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 430 g/l (2010).
Ce produit contient max 430 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° :** < 5



MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THELOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre THELOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.
 - **Sur fonds poreux (maçonneries)** : appliquer en impression notre THELEFILM EXTER 2 OU RAVALPRIM
 - **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche VITFOND.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Liquide et vapeurs inflammables.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

En cas de ventilation insuffisante ou pour une application par pulvérisation, porter un appareil respiratoire pour protéger des vapeurs.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Eviter le rejet dans l'environnement.

FDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été

THÉOLLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : theodore.batiment@theolaur.com **Web :** www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015